



**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ AGILE DE MONTRÉAL,
MERCREDI LE 9 JUIN 2021 À 17h30 SUR ZOOM**

Membres présents : Martin Goyette, Maël Rieussec, Pascal Roy, Vincent Bouchard, Linda Linise, André Shojaie, Mehdi Kdioui, Mélanie Ruest, Solenne Caron, Cindy Pétrieux, Annie Brissette + 13 membres

Membres absents : N/A

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2020
 5. Présentation et adoption du rapport d'activités
 6. Présentation et adoption du rapport annuel des états financiers
 7. Modifications aux règlements généraux et adoption
 8. Élection au Conseil d'Administration
 9. Remerciements aux membres sortants du CA
 10. Varia
 11. Levée de l'assemblée
-

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 17h38. Le quorum est constaté.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Martin Goyette propose Cindy Pétrieux à la présidence de l'assemblée, appuyé par Pascal Roy. Cindy Pétrieux accepte d'assumer la présidence de l'assemblée.

Martin Goyette propose Annie Brissette au secrétariat de l'assemblée, appuyé par Pascal Roy. Annie Brissette accepte de tenir le secrétariat de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Cindy Pétrieux procède à la lecture de l'ordre du jour.

Vincent Bouchard propose d'adopter l'ordre du jour appuyé par Pascal Roy. L'ordre du jour est adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2020

Cindy Pétrieux fait un survol du procès-verbal de l'assemblée générale de 2020.

Mélanie Ruest propose d'adopter le procès-verbal du 10 juin 2020 et d'entériner les résolutions prises, appuyé par Mehdi Kdioui.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2020 est adopté.

5. Présentation et adoption du rapport d'activités

Martin Goyette présente le mot de la présidence qui souligne le dixième anniversaire d'Agile Montréal et le vingtième du manifeste Agile

Cindy Pétrieux, Solenne Caron, Mélanie Ruest, André Shojaie et Linda Linise présentent le rapport d'activités 2020-21 et répondent aux questions des membres.

Pascal Roy propose l'adoption du rapport d'activité, appuyé par Linda Linise. Le rapport d'activité est adopté.

6. Présentation et adoption du rapport annuel des états financiers

Pascal Roy, en qualité de trésorier du CA de la Communauté Agile de Montréal présente les états financiers de l'année 2020-2021.

Anna Sikorska a une question par rapport à la progression des dépenses depuis 2017. Pascal répond en disant que les nouvelles dépenses sont entre autres liées aux salaires de l'équipe de travail, à l'investissement dans le site web et l'exercice stratégique avec Sidlee.

Samiha Salhi pose une question par rapport à la vision d'Agile Montréal et au futur de l'organisme. Vincent Bouchard répond en disant que la clé réside dans l'ajout de valeur à la communauté et la première étape était de davantage connaître ses membres. Cindy Pétrieux rappelle que la vision d'Agile Montréal est de promouvoir l'adoption de l'agilité à Montréal. Martin Goyette continue en spécifiant qu'Agile Montréal est une chapitre d'Agile Alliance et que l'agilité est le coeur de de la mission de l'organisme, que la communauté est constamment grandissante et qu'elle s'adresse aux gens qui croient en l'agilité.

Pascal Roy poursuit le survol des états financiers en spécifiant qu'Agile Montréal est un organisme à but non lucratif et qu'il est rassurant d'avoir un bon coussin en banque. Il ajoute qu'il faut garder en tête que le but de l'organisme n'est pas de générer du profit. Cindy ajoute qu'il est tout à fait normal d'avoir une réserve en banque.

David Rowley propose d'adopter le rapport annuel des états financiers, appuyé par Maël Rieussec.

Les états financiers de 2020-2021 sont adoptés.

7. Modifications aux règlements généraux et adoption

Cindy Pétrieux évoque que suite aux demandes des membres réunies en AGA en 2020, des modifications sont proposées aux règlements généraux.

Cindy présente les articles sujets à modifications.

À propos de l'article sur la parité au CA, Anna Sikorska fait part de ses craintes à propos de ce nouvel article afin qu'il ne lèse pas les hommes et que les meilleures candidatures soient retenues. Elle continue en ajoutant que cet article est convenable puisque l'organisme est en période de transition au niveau de l'équité mais évoque que, pour l'avenir, il serait peut-être mieux de s'assurer que le nombre de candidatures d'hommes et de femmes soit égale et qu'une simple élection décide de la constitution du CA. Cindy répond qu'un étape de pré-sélection des candidats pourrait tout à fait s'ajouter au processus à l'avenir mais qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter cette information aux règlements généraux. Cindy prend bonne note de la suggestion d'Anna et invite Anna à s'impliquer dans le prochain exercice de révision des règlements.

David Rowley a deux questions: la première est au niveau du chiffre de 40 % quant au Souci de parité dans la constitution du Conseil d'administration. Cindy Pétrieux et Vincent Bouchard lui expliquent le calcul à l'oral et à l'écrit.

La deuxième question de David Rowley est au niveau des adjectifs contenus dans la clause liée au conflits d'intérêts. Cindy explique la définition des mots "créés" ou "entretenus".

Samiha Salhi enchaîne avec une question au niveau des objectifs. Elle suggère que l'ajout du mot "personne" pour préciser que la communauté ne vise pas seulement à l'adoption de l'agilité dans les organisations. Cindy propose le changement et s'assure que personne ne s'y oppose.

Anna Sikorska a un commentaire par rapport à l'article 8.2 Changement aux règlements généraux. Elle nomme qu'elle trouve que ce changement est radical en passant du pouvoir de l'assemblée générale à celui du conseil d'administration dans une optique de démocratie. Cindy explique que ce changement vise à être en conformité avec la législation et que l'article précédent ne respectait pas la loi en ce qui a trait aux OBNL. Anna est satisfaite de la réponse. David Rowley demande une confirmation que ce changement est valable quant à la loi. Il se dit étonné. Martin Goyette tente de comprendre la source de cette peur en spécifiant que les règlements présentés ont été révisés par une CA constitué de 9 personnes. Anna explique qu'elle a tout à fait confiance en le CA et à son ouverture, et qu'elle cherchait simplement à mieux comprendre la motivation de ce changement en faisant référence aux processus d'élection du gouvernement. Cindy revient avec le résultat de ses recherches et confirme que le processus légal a bien été respecté. Anna demande des précisions car les options présentées par Cindy proviennent d'un organisme de référence et non de textes de lois. Martin Goyette se dit ouvert à revoir le processus et spécifie que les changements aux règlements généraux sont habituellement rares. Cindy présente une deuxième source qui prouve la validité du processus de changement. Adil Addiya appuie Cindy et stipule que le processus est standard selon son expérience dans les OBNL au Québec. Félix appuie Martin et propose de reporter le vote à l'année prochaine.

Cindy propose de voter la ratification des règlements présentés sauf l'article 8.2.

David Rowley propose, Anna Sikorska appuie.

Martin Goyette propose la ratification des règlements sauf l'article 8.2. Linda Linise appuie.

La ratification des règlements est adoptée, sauf pour l'article 8.2.

8. Élection au Conseil d'Administration

Cindy Pétrieux demande que l'assemblée propose des candidats pour occuper la présidence et le secrétariat du bureau de vote et spécifie que les personnes qui occupent ces postes n'auront pas de droit de vote.

Maël Rieussec propose Cindy Pétrieux à la présidence du bureau de vote, appuyé par Adil Addiya.

Solenne Caron se propose au secrétariat du bureau de vote, appuyé par David Rowley.

Il est présenté à l'assemblée la composition du CA et le nombre de sièges disponibles pour cette élection.

MEMBRES	DATE D'ÉLECTION	SIÈGE À POURVOIR
Martin Goyette	2019	Oui
Pascal Roy	2019	Oui
Solenne Caron	2020	Oui
Linda Linise	2019	Oui
Maël Rieussec	2020	Non
Vincent Bouchard	2020	Non
Mélanie Ruest	2020	Non
Mehdi Kdioui	2020	Non
André Shojaie	2020	Non

Cindy précise que les candidatures devaient être envoyées avant l'assemblée générale et rappelle la procédure afin de respecter la parité. Elle présente les 5 candidatures reçues :

- Linda Linise (qui se re-présente)
- Samiha Salhi
- David Rowley
- Micaël Da Prato
- Malika Hammoudi

Chaque candidat se présente à tour de rôle.

Annie Brissette revient à l'assemblée et Cindy propose qu'elle occupe le poste de secrétaire du bureau de vote, à la place de Solenne. Toutes les personnes présentes acceptent ce changement.

Cindy explique la procédure de vote qui se fera par un Google Form partagé dans le clavardage de Zoom. Puisque 4 sièges sont à pourvoir, chaque personne peut voter pour un maximum de 4 candidats.

Une fois les 20 votes reçus, Cindy ferme le bureau de vote. Elle-même et Annie se rendent dans une salle privée de Zoom pour compiler les votes.

Pendant ce temps, des discours sont offerts aux membres sortants. Maël Rieussec offre un mot à Martin Goyette. Martin Goyette offre un mot à Pascal Roy. Cindy Pétrieux offre un mot à

Solenne Caron.

Cindy Pétrieux présente les résultats de l'élection. Les 4 candidats élus sont:

- Linda Linise
- Samiha Salhi
- Micaël Da Prato
- Malika Hammoudi

À l'issu du processus la nouvelle composition du CA est donc la suivante :

Numéro de poste	MEMBRES	Genre	Renouvellement du poste
1	Maël Rieussec	M	2022
2	Samiha Salhi	F	2023
3	Vincent Bouchard	M	2022
4	Linda Linise	F	2023
5	Mélanie Ruest	F	2022
6	Malika Hammoudi	F	2023
7	André Shojaie	M	2022
8	Micaël Da Prato	M	2023
9	Mehdi Kdioui	M	2022

9. Varia :

Cindy invite l'assemblée à poser des questions ou émettre des commentaires. Personne ne se manifeste.

10. Levée de l'assemblée

Maël Rieussec propose la levée de l'assemblée à 19h18, Solenne Caron appuie.

L'assemblée est levée.